

# AstravOvin

Réduire le travail d'astreinte en élevages ovins viande et lait

## TEMPS D'ASTREINTE EN OVINS LAIT AVEC UN DÉBUT DE TRAITE EN AUTOMNE

ENQUÊTE DANS 2 FERMES DE LOZÈRE



Ces exploitations de Lozère sont situées en zone de Vallée et en Margeride. Elles reposent sur une structure où travaillent 2 personnes (2 associés ou 1 chef d'exploitation et 1 salarié à temps plein), avec une troupe autour de 500 brebis Lacaune. Les exploitations livrent leur lait et ne produisent pas pour l'AOP Roquefort, mais peuvent être en agriculture biologique. La période de traite débute en octobre et se poursuit jusqu'au début de l'été.



### 1<sup>re</sup> FERME SUPPORT

#### GAEC Chancelades

Élevage dans la zone de Margeride,  
En agriculture conventionnelle,  
2 UMO exploitants,  
463 brebis à la traite,  
159 000 l livrés,  
Traite d'octobre à mi-juin

« Le passage en mono traite nous a facilité le tarissement. »

### 2<sup>e</sup> FERME SUPPORT

#### EARL Charbonnier

Élevage en zone de Vallée,  
En agriculture biologique,  
2 UMO (chef d'exploitation et 1 salarié),  
750 brebis à la traite,  
210 000 l livrés,  
Traite d'octobre à juillet

« Ce qui m'apporte de la satisfaction, c'est de pouvoir me payer et bien payer mon salarié. Ça fait 16 ans qu'on travaille ensemble. »

Le travail d'astreinte (TA) est le travail que les éleveurs(euses) réalisent tous les jours ou tous les deux jours et qu'ils ne peuvent pas différer. Il est quantifié en heures/jour. Il varie selon le stade physiologique des animaux, la conduite et les pratiques. Il concerne essentiellement la traite, les travaux d'alimentation, de paillage, de soins aux animaux, de surveillance, de soins à la mise bas, mais aussi de gardiennage quand il est régulier, etc.

## MOYENS DE PRODUCTION POUR 2 UMO :

100 ha de SAU, 85 ha de SFP, 15 ha de céréales, 15 ha de parcours, 500 brebis Lacaune à la traite, 165 000 l livrés.

## FONCTIONNEMENT TYPE DU SYSTÈME DE PRODUCTION :

Le système d'alimentation est basé sur une ration fourragère de très bonne qualité (ensilage d'herbe ou foin séché en grange) qui est distribuée en ration mélangée. Les brebis sont exclusivement alimentées à l'intérieur d'octobre à février. Dès le mois de mars, les brebis peuvent sortir s'alimenter quotidiennement sur les prairies qui entourent la bergerie jusqu'au début de l'agnelage. Les éleveurs peuvent faire de la monotraite en fin de lactation (ils ne produisent pas pour l'AOP Roquefort), ce qui permet de libérer du temps pour les chantiers d'ensilage d'herbe.

## TEMPS FORTS DU PLANNING :

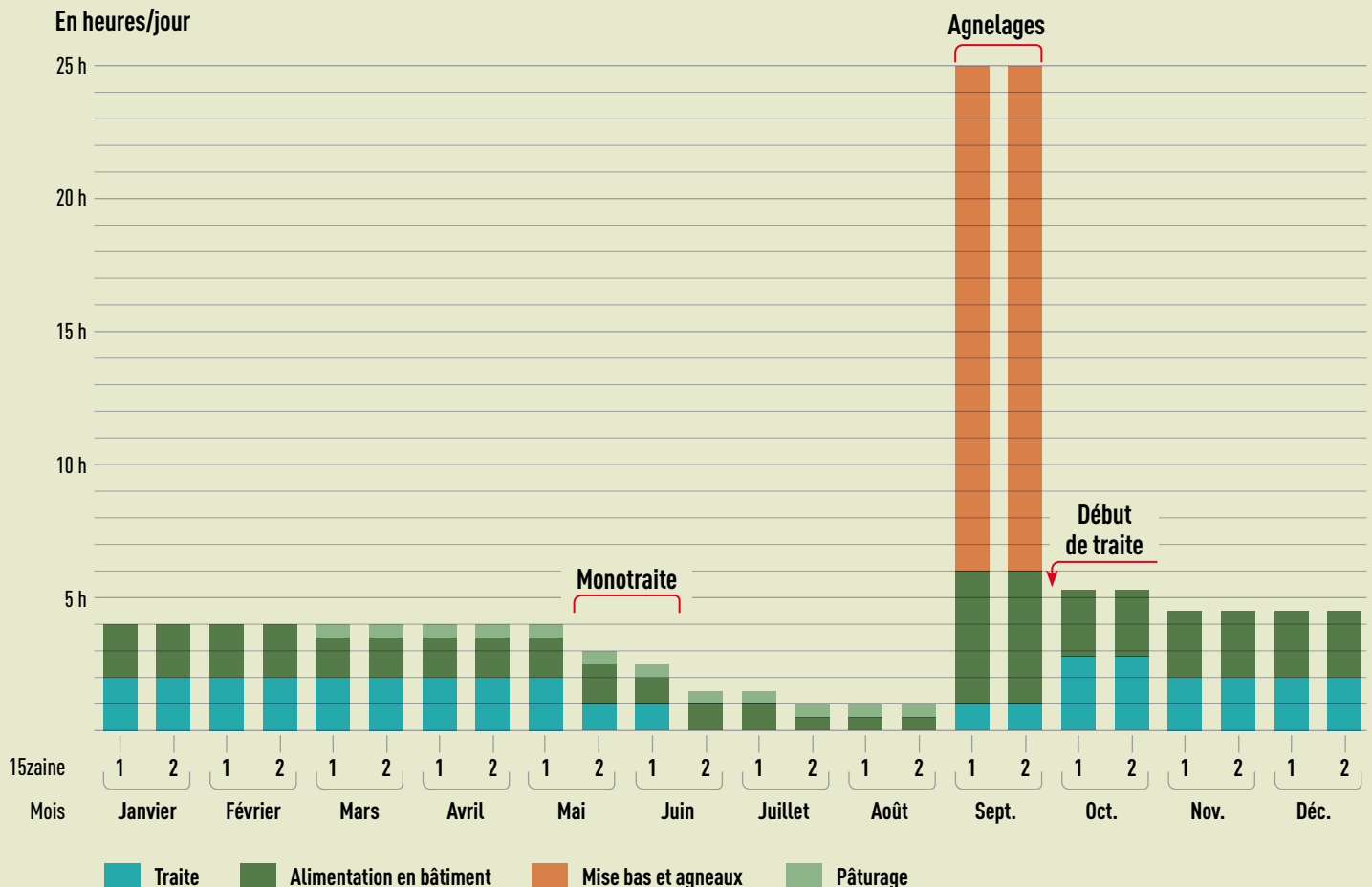


## RÉFÉRENCES DE TEMPS DE TRAVAIL POUR CE SYSTÈME

- Par an : 2 000 h
- Par jour : 5 h 15
- Par brebis : 3 h 45/an
- Par UGB : 22 h 30/an
- Par 1 000 litres : 12 h 15
- En moyenne sur la période de mise bas : 25 h/j pendant 1 mois
- La traite représente 28 % du temps de travail d'astreinte total

Les pointes de travail d'astreinte correspondent aux périodes d'agnelage. A ces moments, les exploitants doivent gérer les mises bas, les soins aux agneaux et l'allaitement des agneaux et la traite (repassé) afin de bien démarrer la campagne laitière.

## EXEMPLE DE RÉPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE DE SYSTÈME OVIN LAIT AVEC DÉBUT DE TRAITE EN AUTOMNE



# Les éleveurs nous confient leur façon de faire et leurs modes d'organisation

## DISTRIBUER LA RATION UNE SEULE FOIS PAR JOUR

La mélangeuse distributrice et les tapis permettent de distribuer la ration complète une seule fois par jour. Au début, il y avait la crainte de voir la production baisser, mais celle-ci n'a pas été affectée par le passage à une seule distribution quotidienne. Les avantages que les éleveurs y voient, c'est qu'il n'y a plus besoin d'être à deux matin et soir pour traire et alimenter. Le salarié peut donc partir plus tôt et les exploitants dégagent du temps pour se consacrer à leurs enfants.

## DES CONSTATS DE GESTATION SYSTÉMATIQUES POUR ORGANISER LES AGNELAGES

Même si une des deux exploitations est en bio et qu'il n'est pas possible de synchroniser les chaleurs avec des éponges, les deux exploitations partagent la volonté de grouper les mises bas. Ainsi, le GAEC Chancelades organise deux chantiers d'IA avec retour systématique avec des béliers sélectionnés. Les deux exploitations réalisent systématiquement des constats de gestation chez les brebis afin de préparer les mises bas et gérer les rattrapages.

## LA MONOTRAITE EN FIN DE PÉRIODE DE LACTATION

Pour des exploitations qui ne produisent pas pour l'AOP Roquefort, il est tout à fait possible de faire de la monotraite. Au GAEC Chancelades, la période des chantiers d'ensilage coïncidait avec la fin de la lactation. Afin de limiter l'astreinte lors de cette période intense de travail, les éleveurs ont fait le choix de passer en monotraite. Cette pratique n'a pas d'effet négatif sur la qualité du lait et facilite le tarissement.

## UNE SALLE DE TRAITE EN 2X24 OU 28 POSTES, AVEC BASCULEMENT PLUTÔT QU'UN ROTO POUR POUVOIR TRAIRE SEUL

L'EARL Charbonnier aurait pu faire le choix d'un roto mais le choix s'est porté sur une salle de traite avec deux quais parallèles, et un système de décrochage automatique et basculement, qui leur permet une traite plus confortable pour un seul trayeur, surtout pour pouvoir pousser les brebis à la fin. Il n'y a pas besoin d'escalader le roto pour sortir et aller pousser les dernières brebis, la sortie de fosse est plus facile.

« Il ne faut que 1h15 pour traire plus de 600 animaux, et on n'a pas besoin d'y être à deux. »



# Les clés de réussite et points de vigilance

## DE LA PLACE POUR LES BREBIS QUI VONT AGNELER

Pour faciliter les agnelages, les deux exploitations mettent en œuvre des moyens matériels importants en termes de bâtiment et d'équipements (des grands paddocks, des couloirs de surveillance, des cases d'agnelages...). Les chantiers de constats de gestation permettent d'optimiser la place et les équipements, en réformant les vides et en répartissant les brebis par rapport aux dates prévues de mise bas.

## LE BON ÉQUILIBRE TRAVAIL, RÉMUNÉRATION, TEMPS LIBRE POUR SOI ET POUR LES SALARIÉS

L'organisation et la répartition du travail sont essentielles. À l'EARL Charbonnier, l'exploitant peut prendre des congés, comme son salarié. Ils alternent l'astreinte du week-end et l'organisation quotidienne (la traite du soir est finie vers 17h30) permet de finir tôt. « *Finir tôt, ça permet de souffler un peu et par rapport à la famille, c'est plus simple, on peut s'occuper des enfants, les amener faire des activités* ». Les bonnes performances de l'exploitation permettent d'investir, de se rémunérer correctement et de rémunérer correctement son salarié. « *Il faut payer son salarié correctement, pour moi il doit gagner au moins autant que moi.* »





Pour se libérer du temps au quotidien, de nombreux éleveurs cherchent à réduire le travail d'astreinte.

Des marges de progrès sont possibles en ovins viande comme en ovins lait. AsTrav'Ovin a pour objectif de produire des repères de temps de travail, d'identifier les solutions mises en place par les éleveurs puis de les tester en sites contrôlés (fermes expérimentales) ou bien dans les élevages. Ces innovations, qui seront largement diffusées, renforceront l'image et l'attrait de la production ovine.

Ce projet est structuré autour de quatre axes de travail complémentaires :

- des enquêtes en élevages afin de quantifier le travail d'astreinte et d'identifier des innovations,
- des essais comparatifs en sites expérimentaux et lycées agricoles pour définir les intérêts techniques, économiques, sociaux et environnementaux des innovations identifiées,
- des tests de faisabilité de ces innovations en élevages,
- une large communication des solutions identifiées et de leurs intérêts.

Piloté par le GIE Élevage Occitanie, le Sidam et le Ciiro, il rassemble 19 partenaires de la zone Massif central.

**Les organisations de producteurs :** GEOC, APROVIA, UNOTEC, SICAREV Coop, CELMAR, LIMVIN et ARONA.

**Les organismes de recherche et de développement :** INRAE de Theix (63), FEDATEST (43), l'Institut de l'Élevage, les chambres d'agriculture de la Creuse, de la Haute-Loire, de l'Hérault et de la Lozère.

**Les lycées agricoles :** les EPLEFPA Fontaines Sud Bourgogne/pôle régional ovin de Charolles (71) et de La Cazotte (12).

Des projets et réseaux nationaux participent et soutiennent également ce travail : Inn'Ovin, le RMT travail en agriculture et le projet CASDAR Amtrav'Ovin.

## POUR EN SAVOIR PLUS

 Un dossier complet comprenant des fiches techniques, vidéos et replay des webinaires est disponible sur [www.idele.fr](http://www.idele.fr)

Rédaction : Carole Jousseins (Institut de l'Élevage)

Avec le soutien financier de :